

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, au cours de mes entretiens avec le secrétaire général des Nations Unies et M. Kittani, on a rapporté que le gouvernement du Pakistan acceptait que les Nations Unies surveillent la distribution des provisions de secours. Il me semble que c'est un progrès, mais c'est l'une des questions que je voudrais élucider avant de faire une déclaration sur nos intentions. J'espère, comme tout le monde, d'ailleurs, que le gouvernement du Pakistan confirmera son intention de permettre une surveillance adéquate.

M. Macquarrie: Une question complémentaire monsieur l'Orateur. Le premier ministre suppléant dirait-il si les Canadiens doivent encourager et imiter le beau geste qu'a fait le gouvernement de la Saskatchewan en offrant du blé au Pakistan?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai effectivement appris de M. Kittani que le Pakistan va notamment avoir besoin de très grandes quantités de céréales.

PAKISTAN ORIENTAL—L'ENVOI DE CÉRÉALES CANADIENNES AUX RÉFUGIÉS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au premier ministre suppléant si le gouvernement canadien compte fournir des quantités appréciables de céréales en acquittant aussi les frais de leur transport pour aider au point de vue alimentation?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, on prend des décisions pour offrir des graines oléagineuses aux pakistanais réfugiés actuellement en Inde. Je le répète, il semble déjà nettement établi que le Pakistan va avoir besoin de céréales et d'ici quelques jours le secrétaire général des Nations Unies lancera probablement un appel aux nations du monde pour remédier à cette insuffisance.

PAKISTAN ORIENTAL—L'ENVOI DE SECOURS AUX RÉFUGIÉS—LA COLLABORATION DU GOUVERNEMENT PAKISTANAIS

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre est-il en mesure de dire si le gouvernement canadien, en dépit de toute sa bonne volonté d'aider les populations du Pakistan oriental et du Bengale occidental, reçoit une bonne collaboration des autorités pakistanaises?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici, bien entendu, nous n'avons apporté des secours qu'aux réfugiés en Inde et nous recevons l'entière collaboration du gouvernement indien. Nous essayons maintenant de mettre au point des moyens

de venir en aide à la population du Pakistan oriental par le truchement du gouvernement pakistanais.

* * *

LA JEUNESSE

LA GESTION DES CRÉDITS DU PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE À TORONTO

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État. Ce dernier a-t-il reçu un rapport du secrétaire parlementaire qui est allé à Toronto s'entretenir avec l'échevin Crombie des accusations de mauvaise gestion dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse?

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire a en effet pris contact avec l'échevin Crombie. De plus, un certain nombre de fonctionnaires du secrétariat d'État ont eu des entretiens avec lui. Vous vous appellerez, monsieur l'Orateur, que la principale accusation portait sur la mauvaise gestion des fonds, accusation non fondée comme je l'ai expliqué jeudi dernier. Quant aux projets, l'échevin n'a pas déclaré publiquement lesquels ne lui plaisaient pas. De nos conversations, nous concluons,—et il pourra nous corriger au besoin,—que le seul projet contesté est celui qui s'intitule Neighbourhood Youth Corps.

Au sujet de ce projet, on a consulté des fonctionnaires du bureau du premier ministre de l'Ontario, le Social Planning Council de Toronto et les agents de liaison de la Direction de la citoyenneté à Toronto. Apparemment, tous les intéressés sont d'accord et nous ne voyons aucun motif de modifier notre appui à l'égard de ce projet.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES CRÉDITS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le secrétaire parlementaire voudrait-il demander au secrétaire d'État quand ce dernier pourra faire la déclaration qu'il nous a promise depuis fort longtemps à l'égard de la distribution et de la répartition des subventions accordées dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse? Voudrait-il nous dire aussi quand il informera la Chambre des critères précis utilisés aux fins d'approbation de ces projets? Je pense en particulier au projet de la Colombie-Britannique qui avait été approuvé et en vertu duquel plusieurs Américains s'adonnaient paraît-il à la culture de la marijuana.

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, cette question est composée de plusieurs parties. En réponse à la première, savoir, quand le secrétaire d'État fera une déclaration, je peux dire à la Chambre que ce sera vendredi, à l'appel des motions. Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je pourrais répondre au reste de la question, ou peut-être pourrait-on me poser une question directe à ce propos.